

VENTES AUX ENCHERES.

Par PAUL H. TESSIER

NON JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE
SUCCESION DE FRANK A. FOX
No. 6213 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS
PAR PAUL H. TESSIER, ENCANTEUR.—Bureau No. 632 Rue Gravier
JEUDI, 18 FEVRIER, 1915

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 314 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 4 Janvier 1915, et signé le 14 Janvier 1915, par l'Hon. Geo. H. Thayer, Juge de la dite Cour, Division E, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, savoir:

Par FITZPATRICK & TILL, INC. Par FITZPATRICK & TILL, INC.

75 Lots de Bagage consistant de Malles, Valises pour Complet, Boites, etc.

À l'Enchère au No. 528 rue Canal près Camp

Mardi, le 23 Février, 1915, à 9:30 A. M. précises

Par LIONEL M. RICAU. Par LIONEL M. RICAU.

Splendide résidence simple à deux étages

No. 1126 RUE WEBSTER ENTRE PERRIER ET COLISEUM

SUCCESION DE FREDERICK C. STOCKDELL

AUX ENCHERES JEUDI 25 FEVRIER 1915 A MIDI

Par LE SHERIF CIVIL. Par LE SHERIF CIVIL.

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE DE VERTU D'UN JUGEMENT

James A. Stewart & la Pine Grove Realty Company, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR D'APPRÉCIÉE

Hilberland Bank & Trust Company, Trustee, vs. Eugène Colomb.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR D'APPRÉCIÉE

Third District Building Association vs. Mme Corneille Reynolds, épouse de Kenneth M. Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR D'APPRÉCIÉE

Third District Building Association vs. Mme Corneille Reynolds, épouse de Kenneth M. Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR D'APPRÉCIÉE

Third District Building Association vs. Mme Corneille Reynolds, épouse de Kenneth M. Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR D'APPRÉCIÉE

Third District Building Association vs. Mme Corneille Reynolds, épouse de Kenneth M. Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR D'APPRÉCIÉE

Third District Building Association vs. Mme Corneille Reynolds, épouse de Kenneth M. Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR D'APPRÉCIÉE

Third District Building Association vs. Mme Corneille Reynolds, épouse de Kenneth M. Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR D'APPRÉCIÉE

Third District Building Association vs. Mme Corneille Reynolds, épouse de Kenneth M. Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR D'APPRÉCIÉE

Third District Building Association vs. Mme Corneille Reynolds, épouse de Kenneth M. Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR D'APPRÉCIÉE

Third District Building Association vs. Mme Corneille Reynolds, épouse de Kenneth M. Reynolds.

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUBACK & LATTE

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de David J. Ramell - No. 105,989 -

Succession de David J. Ramell - No. 105,989 -
L'ÉTAT de la succession de David J. Ramell, décédé le 14 Janvier 1915, par l'Hon. Geo. H. Thayer, Juge de la dite Cour, Division E, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, savoir:

Par KOPPEL & TANSEY. Par KOPPEL & TANSEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mamie Guérand, épouse de John Boeck

Vente d'un cottage situate au No. 3028 rue Urquhart

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encañteur

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Carney - No. 100,002

Vente de propriété de valeur et productive de revenus

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encañteur

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Carney - No. 100,002

Vente de propriété de valeur et productive de revenus

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encañteur

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Carney - No. 100,002

Vente de propriété de valeur et productive de revenus

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encañteur

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Carney - No. 100,002

Vente de propriété de valeur et productive de revenus

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encañteur

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Carney - No. 100,002

Vente de propriété de valeur et productive de revenus

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encañteur

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Carney - No. 100,002

Vente de propriété de valeur et productive de revenus

Par KOPPEL & TANSEY, G. H. Koppel, encañteur

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Carney - No. 100,002

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUBACK & LATTE

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999
L'ÉTAT de la succession de Wm. A. McKeenan, décédé le 14 Janvier 1915, par l'Hon. Geo. H. Thayer, Juge de la dite Cour, Division E, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, savoir:

Par STROUBACK & LATTE, Charles B. Strouback, encañteur

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wm. A. McKeenan - No. 107,999

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUBACK & LATTE

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente en Partage
Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger
L'ÉTAT de la succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger, décédés le 14 Janvier 1915, par l'Hon. Geo. H. Thayer, Juge de la dite Cour, Division E, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, savoir:

Par STROUBACK & LATTE, Charles B. Strouback, encañteur

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Hagerberger et Madeline Hagerberger

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

VENTES AUX ENCHERES.

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE
Collage simple, No. 1357 rue Dauphine, à l'ancien No. 1311, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Collage simple, No. 1357 rue Dauphine, à l'ancien No. 1311, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.
D'après et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Thayer, Juge de la dite Cour, Division E, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, savoir:

Par C. A. TESSIER & FILS. C. A. Tessier, encañteur

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Alphonse M. Burke - No. 7,319

Un certain lot de terre avec les baisses et améliorations

CONDITIONS - Comptant, l'acquéreur devra payer

Vente en Partage

Caroline Eichenlaub, veuve de John Strobel, vs. Magdalene Strobel, épouse de William Weitting.

No. 100,0